

## REGLEMENT DES ATELIERS 2021-2022

A la Maison Des Associations : (Rue Jean Macé à Bellerive/Allier).

### COTISATION ANNUELLE

\* de 8 à 14 ans = 200€ (dont 10 euros d'adhésion.)

\* 15 ans et plus = 230 € (dont 10 euros d'adhésion.)

Pour la deuxième personne de la même famille (parents, enfants) :

**Moins 10 % sur le prix total (cotisation)**

Pour la troisième personne de la même famille :

**Moins 30 % sur le prix total (cotisation)**

Attention : Une participation financière qui n'excédera pas 30€ pourra vous être demandée pour le costume (en fonction du projet).

**Après plus de 2 cours, l'inscription est définitive et ne sera plus remboursée.**

### PRESENCE ET ASSIDUITE

La porte des cours sera fermée ¼ d'heure après le début de chaque cours.

**Une présence régulière aux cours est indispensable.**

Pas de cours pendant les vacances scolaires (sauf répétitions supplémentaires éventuelles).

Une tenue souple **NOIRE** (Caleçon+ Tee-shirt + chaussettes), **NEUTRE** (sans marque ou inscription apparente), est exigée.

REPRISE DES COURS : semaine du 20 Septembre 2021

Planning DES ATELIERS 2021-2022

En cours de réalisation ...